PCW
45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

PEROU BAUME ESSENCE - PBE/1

Fournisseur PCW

Réference : PEROU BAUME ESSENCE - PBE/1

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. :	Myroxylon balsamum pereirae balsam extract
Nom botanique :	Myroxylon balsamum pereirae
Description :	Préparation aromatisante (provenant de la gomme de Myroxylon pereirae)
Utilisation de la substance / mélange :	Usage industriel seulement
Application :	Fragrances / Cosmétiques / Arômes
Origine MP :	100% Naturelle (source Végétale)
Solubilité dans l'eau :	Non
Taux d'utilisation max. recom. :	-

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore à jaune clair
Odeur :	Caractéristique
Densité 20/20°C :	[1.020 ; 1.080]
Indice de réfraction n (20/D) :	[1.520 ; 1.550]
Pouvoir rotatoire en ° :	[+0.00 ; +5.00]
Point éclair en °C (coupelle fermée) :	>100
Point d'ébullition en °C :	350
Taux peroxides mmol/l :	-

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Allergènes SCCNFP List :	Voir certificat
Reg. 1223/2009 & mod. :	Voir certificat
IFRA :	Restricted (50th Am.)
CMR (76/768/CEE) :	Voir certificat
CAS N° :	8007-00-9
AFNOR / ISO :	/
Statut kosher :	Certifié
Statut Hallal :	-

PEROU BAUME ESSENCE - PBE/1

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) :	Aucun
Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) :	Ne provient pas / ne contient pas d'OGM
Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) :	Préparation aromatisante

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Durée de conservation :	12 mois, gardé selon les conditions de stockage.
Code douanier :	3301 29 41 00
Tunnel codes ADR :	E

4.1 - STOCKAGE

Stockage :	Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID :	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Peru Balsam extracts), 9, III
Transport Maritime IMDG :	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Peru Balsam extracts), 9, III
Polluant Marin :	Oui
Transport Aerien IATA :	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Peru Balsam extracts), 9, III

PEROU BAUME ESSENCE - PBE/1

LEGISLATION :

TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
RIFM - ID N° : 245-K2.9
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
PICCS (Philippines) : Listé
FEMA : 2117
FDA : 182.20
EINECS (EU) : 232-352-8
ECL (Corée du Sud) n° : KE-02019
COE (Council of Europe) : 298 n2
LIS / DSL (Canada) : Listé
ASIA PAC : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
ECSI (Taiwan) : Listé
ISHL (Japan) : Non listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
NEPA (China) : CB2462042
NZIoC (New Zealand) : Listé
IECSC (China) : Listé
C.A.S : 8007-00-9

Étiquetage :

ATO4 Toxicité aiguë orale 4
EDI1 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 1
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1A Sensibilisation cutanée 1A
STO-RE1 Toxicité organes cibles - expo répétée 1

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P260 - Ne pas respirer les poussieres/fumees/gaz/brouillards/vapeurs/aerosols.
P272+P363 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…/ en cas de malaise.
P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment a l'eau et au savon.
P330 - Rincer la bouche.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.